

DECHETS NUCLEAIRE : La Commission d'enquête publique valide l'extension de l'entreposage d'Areva La Hague

La Commission d'enquête publique vient de rendre un avis favorable (et unanime) au projet d'extension des capacités d'entreposage des déchets vitrifiés traités au sein de l'usine [AREVA LA HAGUE](#) / T : 02.33.02.42.83. Areva prévoit en effet d'augmenter de 75% ses capacités d'entreposage de déchets nucléaires à Beaumont-Hague. Il revient désormais à l'Etat de se prononcer sur l'autorisation (ou pas) de concrétiser le projet. www.areva.com